

SESSION THEMATIQUE : PAYSAGE

Evaluer et préserver les paysages agricoles périurbains : le cas du littoral sahélien en Tunisie

Roland Vidal et Moez Bouraoui

✓ Le contexte

La Tunisie est un pays depuis longtemps tourné vers la mer, puisque ses cinq plus grandes villes, Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte et Gabes, sont implantées sur le littoral, et que celui-ci rassemble aussi 90 % des activités industrielles.¹ A cette forte pression démographique et économique, qui s'est concentrée autour des villes portuaires, s'est ajoutée durant les dernières décennies la pression de l'urbanisation touristique le long des côtes sableuses. Initialement réservée à une clientèle rare et fortunée, la pratique du tourisme balnéaire a connu une première accélération à partir des années 70-80 avec la baisse du coût des transports aériens, et le développement consécutif d'une demande touristique massive à laquelle la Tunisie a répondu par la création de nombreux hôtels et de stations balnéaires. Cette première vague d'occupation du littoral, relativement concentrée autour des aéroports, se prolonge depuis quelques années par un urbanisme de villégiature tunisienne qui, n'étant pas dépendant des transports aériens, s'étend sur de plus grandes distances.

Parallèlement, la Tunisie a aussi une longue tradition agricole, secteur qui reste aujourd'hui important puisqu'il représente la deuxième ressource économique du pays, après le tourisme. La rencontre entre ces deux activités ne se fait évidemment pas sans problèmes, avec, tout d'abord, ceux qui sont liés à la gestion des ressources en eau : le tourisme en consomme de grandes quantités, et principalement durant la saison la plus sèche, c'est-à-dire lorsque les agriculteurs en ont le plus besoin. Mais sur le territoire que nous avons choisi d'étudier, la concurrence se fait également en termes de consommation d'espace avec, à terme, le risque de voir disparaître les paysages agricoles dont il sera question ici.

✓ Le terrain

Le Sahel tunisien a en effet comme particularité d'avoir, dans la région de Sousse, une activité agricole qui occupe les terres les plus proches de la mer, s'étendant jusqu'en limite des cordons dunaires, c'est-à-dire sur les mêmes terrains que ceux convoités par le tourisme balnéaire. Installée tout d'abord, sous forme d'hôtels isolés ou de stations balnéaires, sur de vastes territoires libérés le plus souvent par voie d'expropriation, cette urbanisation se prolonge aujourd'hui, au gré des disponibilités foncières, par la construction sur d'anciennes parcelles agricoles de villas et de petits immeubles collectifs. D'abord implantées ponctuellement au sein de territoires majoritairement agricoles, ces constructions, en se multipliant, finissent par former une conurbation linéaire qui isole le littoral de l'arrière-pays. L'absence de planification adaptée, en dehors d'une "loi littoral" encore mal mise en œuvre, et le fait que les propriétaires de parcelles soient peu enclins à céder une partie de leur terrain au profit d'une voirie publique, font que les exploitations agricoles qui subsistent encore sur le littoral voient leur fonctionnement fortement perturbé, et donc leur avenir menacé.

Or ce qui fait la particularité du littoral sahélien, c'est non seulement la proximité entre les parcelles agricoles et la plage (quelques mètres), mais c'est aussi le fait que cette agriculture littorale, en elle-même assez rare, est de nature très différente de celle qui se pratique dans l'intérieur des terres. L'espace qui est menacé est donc aussi celui de paysages singuliers, dont nous proposons de montrer la valeur patrimoniale.

✓ Paysage et patrimoine

L'objectif de notre recherche est de montrer que l'agriculture et le tourisme, lorsqu'ils se partagent le même territoire, ne sont pas condamnés à entretenir des relations de gênes réciproques, comme on le constate souvent aujourd'hui, mais qu'ils pourraient aussi évoluer dans une relation de complémentarité de laquelle chacune des deux activités tirerait profit. L'un des aspects dominants permettant d'argumenter cette hypothèse tient à l'évolution actuelle de la demande touristique, au sein de laquelle émerge d'une façon de plus en plus claire une nouvelle dimension culturelle. A la demande, classique, de patrimoine architectural ancien ou de site naturel, s'ajoute en effet une attente que l'on peut rattacher à un désir de comprendre le territoire où l'on est venu prendre ses vacances. Cette attente se manifeste nettement en France avec l'essor que connaît depuis quelques

années le "tourisme industriel"², et avec une nouvelle forme de tourisme agricole dont on peut dire qu'il en est une variante : il ne s'agit plus seulement, en effet, de choisir "la campagne" comme cadre pour un temps de repos estival, mais bien de prendre ses vacances "à la ferme" et d'en profiter pour comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole.³ Sachant que la demande touristique en Tunisie suit de près celle que l'on observe en France, on peut imaginer qu'à cette attente nouvelle, l'activité touristique tunisienne pourrait répondre en donnant à voir et à comprendre les paysages agricoles qui se trouvent à proximité des stations balnéaires, des hôtels et des villas, c'est-à-dire notamment ceux du littoral sahélien. Or précisément, ces paysages agricoles ne peuvent se maintenir que si les pratiques socio-spatiales et économiques qui les ont "produits" se maintiennent elles aussi. Protéger des paysages agricoles dans le but de préserver une ressource touristique potentielle demande donc l'élaboration de stratégies sociales, économiques et territoriales appropriées, qui doivent nécessairement s'appuyer sur une bonne connaissance des mécanismes en œuvre. La première chose à faire est donc d'identifier les paysages susceptibles de constituer un patrimoine et d'analyser les pratiques qui y sont associées.

✓ **Méthode**

Comme dans toute démarche de recherche portant sur le paysage, compris dans sa dimension naturelle autant que culturelle, les outils méthodologiques à mettre en œuvre doivent être adaptés à chaque cas de figure rencontré. La mise en pratique de cette approche sur le territoire étudié a cependant mis en évidence quelques constantes. La première est que les méthodes d'enquêtes ou d'entretien issues des sciences sociales, si elles doivent être modulées en fonction des résultats attendus, constituent des outils irremplaçables. La seconde est que, s'agissant de l'étude d'un territoire très concrètement vécu, elles sont inopérantes si elles ne s'accompagnent pas d'un travail d'observation. Schématiquement, les entretiens doivent aider à découvrir ce que l'on doit observer, et l'observation doit aider à savoir quelles questions poser.

Mais si les techniques d'enquêtes ont fait l'objet d'expérimentations et de mises au point de longue date, rendant ainsi possible l'emprunt d'un savoir-faire existant, l'observation, surtout en matière de paysage, reste encore à ériger en méthode. L'exercice est rendu difficile par le fait que le paysage, par la forte dimension artistique inhérente à son histoire, incite davantage à l'expression de sentiments esthétiques qu'à l'objectivation. La tendance que l'on a naturellement à dire d'un paysage qu'il est "beau", et que c'est bien cela qui lui confère sa valeur patrimoniale, amène tout aussi naturellement à se trouver dans l'impossibilité de démontrer ce que l'on avance. Nous appuyant sur ce qui nous intéresse ici, à savoir la préservation de ressources touristiques potentielles, nous avons donc choisi de qualifier les paysages en termes, un peu mieux mesurables, de *singularité* et de *diversité*. Singularité, parce que les formes territoriales que produit l'agriculture du littoral sahélien n'existent pas ailleurs. Diversité, parce que la pratique, sur de petites exploitations, de la polyculture, du maraîchage et de l'élevage, fait de ces territoires des ensembles plus riches que ceux de l'arrière-pays, où domine la monoculture de l'olivier. Ils sont donc potentiellement mieux à même de répondre à la demande d'un tourisme culturel qui y trouvera davantage de choses à voir et à comprendre.

✓ **Perspectives**

En recherchant les conditions d'une évolution constructive des relations entre le tourisme et l'agriculture, nous sommes donc conduits à poser la question de la patrimonialisation des paysages agricoles, et donc de leur préservation. A la différence d'un espace naturel, que l'on peut protéger en limitant ou interdisant certains usages, un territoire agricole ne peut pas être préservé par de simples mesures contraignantes. Une réglementation qui, par exemple, empêcherait efficacement les terres de devenir constructibles, pourrait avoir pour seul effet de conduire à leur enrichissement, c'est-à-dire à la disparition des paysages que l'on voulait préserver. Car pour qu'un paysage agricole se maintienne, il faut surtout que les agriculteurs qui le font exister continuent de trouver les conditions économiques qui leur permettent d'exercer leur activité. Pour cela, les mesures à prendre seront sans doute plus efficaces en étant d'ordre incitatif, en passant par exemple par la valorisation des produits ou par la mise en place de réseaux locaux de distribution, qu'en prenant la forme de réglementations coercitives.

¹ Données de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), Tunis.

² Il est significatif qu'un guide touristique ait récemment été édité sur le sujet (Bertrand Labes : *Guide des sites industriels*. Editions Horay, 2004). Voir aussi Marie-Madeleine Damien et Claude Sobry (dir.) : *Le tourisme industriel ; le tourisme du savoir-faire ?* Editions L'Harmattan, coll. "Tourismes et sociétés", 2001.

³ Cette demande touristique, qui s'oriente essentiellement vers des modes de production "traditionnels", peut aussi être liée à une recherche "d'authenticité", de "nature", voire de "sécurité alimentaire", à travers le désir de comprendre comment sont fabriqués les produits que l'on consomme. Voir à ce sujet : Isabelle Bourlet, *L'émergence de l'agritourisme : les implications des changements dans le secteur agricole et sur les structures de production*. Séminaire de thèse, 2002, Université d'Aix-en-Provence.